



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N°035/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) annonce à l'opinion publique la clôture, le dimanche 23 juillet 2023, des opérations de dépôt et traitement des dossiers de candidatures pour l'élection des députés nationaux dans les 168 Bureaux de Réception et de Traitement des candidatures (BRTC) à travers le territoire national.

La suite du chronogramme opérationnel relatif au traitement des candidatures à la députation nationale se présente comme suit :

- **Du 24 au 28 juillet 2023** : Ajout, retrait ou substitution des dossiers des candidats députés nationaux auprès de BRTC ;
- **Le 09 août 2023** : Publication par la CENI des listes provisoires des candidats députés nationaux ;
- **Du 10 au 26 août 2023** : Dépôt et traitement par la Cour Constitutionnelle des recours en contestation des listes des candidatures à la députation nationale ;
- **Le 10 septembre 2023** : Publication par la CENI des listes définitives des candidats députés nationaux.

La CENI précise que la période légale de 5 jours d'ajout, de retrait ou de substitution des candidats n'est pas à confondre à une prolongation quelconque du dépôt des candidatures. Seuls les candidats indépendants, les partis et regroupements politiques ayant présenté des dossiers de candidatures et dont les dossiers ont été enregistrés sont concernés par cette période.

La CENI apprécie le déroulement, dans un climat apaisé, des opérations de dépôt et de traitement des candidatures à la députation nationale. Elle encourage les différentes parties prenantes à préserver la même attitude pour des élections voulues par tous inclusives, transparentes et crédibles.

La Centrale Electorale profite de l'occasion pour rappeler aux parties prenantes concernées que **la convocation de l'électorat pour les députés provinciaux et les conseillers communaux est prévue pour le 02 août 2023.** Elle sera suivie par **l'ouverture des BRTC du 03 au 22 août 2023.** La CENI prie ainsi les candidats indépendants, les partis et regroupements politiques intéressés par ces scrutins de se préparer en conséquence.



Fait à Kinshasa, le **24 JUL 2023**

Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur